

Projet d'établissement  
Projet éducatif et pédagogique

Rue de la Station 17  
7800 ATH  
T. 068/28.50.20  
F. 068/28.50.07  
info@csj-ath.be  
www.csj-ath.be

Février 2020

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2023

(Février 2020)

« L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire ».

Albert JACQUART

## INTRODUCTION

Régulièrement, chaque école est amenée à préciser ses priorités éducatives dans le cadre du projet d'établissement. Cette démarche est initiée par l'équipe éducative et la direction en collaboration avec le Conseil de Participation<sup>1</sup>.

Sept axes principaux ont été dégagés et constitueront des priorités pour la période 2020-23.

Notre école,

- A. lieu privilégié d'apprentissage pour tous
- B. lieu pour se connaître et apprendre à s'orienter
- C. lieu de vie sociale et d'épanouissement
- D. lieu d'ouverture à la culture
- E. lieu d'ouverture aux nouvelles technologies
- F. lieu d'ouverture à la citoyenneté et au respect de l'environnement
- G. lieu d'invitation à vivre les valeurs chrétiennes et humanistes

*En remarque préliminaire, précisons d'emblée que l'aboutissement de ce projet et la réussite scolaire de chaque élève qui nous est confié reposeront sur une **responsabilité partagée**.*

*En effet, la réalisation de ce projet d'établissement nécessitera une indispensable **collaboration** entre les différents partenaires que sont **l'élève, ses parents et l'équipe éducative**.*

*Tous s'impliqueront activement dans la scolarité du jeune et mettront en avant une culture de l'effort et du travail, une valorisation des savoirs et de l'Ecole, une hygiène de vie favorable à l'apprentissage.*

## OBJECTIFS PRIORITAIRES 2020-2023

### A. Un lieu privilégié d'apprentissage pour tous

Dans une société en pleine mutation, notre école est **un lieu privilégié d'apprentissage**.

Pour ce faire, elle a le projet de :

1. Préparer les élèves à s'épanouir au mieux dans leur vie d'adulte en leur donnant **les outils nécessaires** pour affronter les défis actuels.
  - 1.1. Eveiller la curiosité intellectuelle, le **GOUT D'APPRENDRE** en diversifiant les pratiques pédagogiques.
  - 1.2. Mettre le mot « **TRAVAIL** » au centre du projet éducatif de chaque élève, principal **acteur** de sa réussite, tout en valorisant les erreurs comme sources de progrès.  
Proposer un niveau d'**exigence** et de **rigueur**. Avoir de telles exigences ne relève pas de l'élitisme mais du droit de chaque élève à recevoir un **enseignement de qualité** et du devoir de notre école à le lui fournir.
  - 1.3. Cultiver le goût de l'effort, l'estime de soi, l'envie de réussir, le **DEPASSEMENT DE SOI**.

<sup>1</sup> Conseil de Participation : organe de consultation composé de représentants du pouvoir organisateur, de la direction, des membres du personnel, des parents et des élèves (Décret Mission, 1997).

Amener chacun à donner **le meilleur de lui-même** en respectant les exigences propres à chaque discipline en harmonie avec les référentiels pour atteindre son propre niveau d'excellence.

1.4. Mettre en avant des processus de **COOPERATION** et de dynamique collective.

2. Faire acquérir progressivement aux élèves des **compétences** dans l'organisation de leur travail : planification, méthode, prise de notes et esprit de synthèse.

Au sein de chaque cours, l'enseignant (e) explicitera les intentions pédagogiques, la méthodologie spécifique à sa branche et les modalités d'évaluation des compétences.

En 2<sup>e</sup> année, amener l'élève à la réussite des épreuves externes du CE1D (français, mathématique, sciences, langues modernes, EDM<sup>épreuve Segec</sup>), en 6<sup>e</sup> année des épreuves du CESS (français, histoire).

3. Développer des pratiques efficaces **d'aide aux élèves en difficulté**.

3.1. Le **monitorat** est une proposition de **suivi**, d'aide par un enseignant de référence autour de la méthode de travail, la gestion du temps, l'organisation, la construction d'un choix et d'un projet personnel. Chaque degré offre cette opportunité en planifiant des rencontres individuelles ou en groupes selon le type de situations et tâches à traiter.

3.2. **Un Plan d'Actions Collectives (PAC)** est élaboré pour le 1<sup>er</sup> degré, il est régulièrement évalué et ajusté. La présentation du PAC fait l'objet d'un document annexe. Celui-ci est à considérer comme faisant partie intégrante du Projet d'Etablissement.

Parmi les actions prioritaires envisagées par les enseignants, nous noterons :

- en 1<sup>re</sup> année, une remédiation organisée sous forme d'**ateliers « Coup de pouce »** centrés sur l'accompagnement individuel.
- en 2<sup>e</sup> année, une **remédiation** dans certaines branches.
- Au premier degré, un élève en difficulté se verra proposer par le Conseil de classe, un **Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA)**.

La démarche du PIA se base sur des observations, des constats de difficultés et de ressources de l'élève.

Il comprend des objectifs prioritaires fixés dans le temps et un plan de remédiation (ateliers/remédiations-soutiens). Cette démarche vise ainsi à rendre l'élève acteur de ses apprentissages et à le faire évoluer par rapport à lui-même.

Le jeune est accompagné dans son PIA par un professeur/éducateur **référent** qui le guide et le conseille dans sa progression afin d'atteindre au mieux les objectifs fixés par le Conseil de classe. Les parents de l'élève sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la suspension ou de la clôture du PIA par courrier. Via ce courrier, les parents peuvent également apporter toute suggestion/remarque qui pourrait enrichir la démarche.

- Une **étude dirigée** est destinée à certains élèves du 1<sup>er</sup> degré, avec pour objectif l'apprentissage progressif d'un travail personnel autonome.

3.3. Au 2<sup>e</sup> degré, lorsque les moyens le permettent, une **remédiation** hebdomadaire est organisée dans plusieurs branches de base : français, langues modernes et mathématique.

3.4. De la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, favoriser au maximum un cadre propice au travail lors des **heures d'étude**.

## **B. Un lieu pour se connaître et apprendre à s'orienter**

L'école a pour mission d'aider l'élève à faire des choix, à s'orienter dans ses études et son projet personnel de vie.

Des activités de **connaissance de soi** et de **découverte des métiers et des filières de formation** seront menées de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup>.

A chaque étape de sa scolarité, l'élève pourra compter sur l'éclairage du Conseil de Classe et du Centre Psycho Médico-Social (CPMS).

L'équipe éducative veillera donc à

- mettre en place des activités visant à amener l'élève à mieux cerner ses ressources, ses difficultés, ses centres d'intérêt, sa connaissance des métiers (projet personnel, activités dans des Centres de Technologies Avancées...);
- mettre à disposition des élèves et des parents des informations précises et objectives au sujet des possibilités de formation au sein du Collège ainsi que dans les filières artistiques, techniques et professionnelles.
- favoriser par le soutien d'un promoteur, la réalisation d'un Travail de Fin d'Etudes (TFE) consistant en une recherche et une réflexion sur un sujet choisi par l'élève lui-même. Ce travail d'apprentissage à l'autonomie est ponctué par une présentation orale devant un jury composé d'enseignants, d'anciens élèves et de personnes ressources ;
- favoriser les échanges avec des acteurs de terrain (anciens élèves engagés dans des études supérieures, Opération Carrières, Opération « Orient'action », « Un jour avec », Centre d'Information et d'Orientation...).

## **C. Un lieu de vie sociale et d'épanouissement**

- Promouvoir la valeur « **RESPECT** ».
  - Eduquer au **respect de SOI** en proposant des démarches d'épanouissement personnel et des actions éducatives de prévention (hygiène, danger des assuétudes, ...).
  - Eduquer au **respect de l'AUTRE** :
    - 1.1 en proposant des activités de vie en groupe (sportives, culturelles ou ludiques) durant lesquelles les règles de savoir-vivre et l'entraide sont indispensables,
    - 1.2. en organisant des activités de sensibilisation orientées sur le respect de l'autre (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle; lutte contre la violence et le racket et le harcèlement),
    - 1.3. en sensibilisant tous les acteurs de l'équipe éducative à une utilisation responsable d'Internet et de ses réseaux sociaux.
- S'approprier les **REGLES DE VIE EN COMMUNAUTE** définies par le règlement d'ordre intérieur.
  - Engager chacun à respecter les normes partagées par l'ensemble de la communauté éducative.
  - Eduquer au respect des décisions prises et des sanctions.
  - Accueillir l'enseignant et les élèves dans un lieu propre et rangé.

## D. Un lieu d'ouverture à la culture

L'école se doit d'adapter son projet pédagogique et d'établissement à « *la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social* »<sup>2</sup>.

- Proposer **l'accès à la culture** via les sorties et activités diverses (bibliothèque, théâtre, cinéma, expositions, visites guidées, activités musicales ...), aller à la rencontre de nos racines via les voyages culturels en veillant à une planification équilibrée et à un coût accessible pour tous.

Une attention particulière sera accordée à la communication des objectifs pédagogiques aux parents, aux élèves et aux collègues enseignants.

- **S'ouvrir aux réalités d'autres cultures** en général :
  - dynamiser l'utilisation des langues modernes à travers des projets d'échanges (rencontres avec d'autres écoles, voyages de découvertes, jumelages électroniques ...),
  - dans le cadre du Programme Erasmus +<sup>3</sup>, poursuivre des projets d'échanges avec des écoles d'autres pays européens, opportunités pour les professeurs d'enrichir leurs pratiques pédagogiques,
  - valoriser au sein du Collège l'accueil d'élèves étrangers dans le cadre de projets d'échanges (AFS, Rotary, WEP, ...<sup>4</sup>).
- **Rendre disponible l'information sous toutes ses formes** en veillant à adapter cette démarche aux finalités poursuivies dans chaque degré.
  - Au sein du Collège, éduquer à traiter l'information de façon pertinente et critique,
  - Quand les moyens d'encadrement le permettent, encourager l'utilisation du Centre de Documentation et d'Information (CDI) qui dispose d'un choix de livres et de périodiques ainsi que d'un accès à internet.

## E. Un lieu d'ouverture aux nouvelles technologies

Intégrer **l'informatique et le numérique** dans les pratiques pédagogiques.

- Spécialement au 1er degré : initiation aux logiciels de base (Word, Excel, ...), utilisation d'internet (avantages et dangers), utilisation du courrier électronique, obtention du Passeport TIC<sup>5</sup>.
- Dans les 3 degrés : intégrer les nouvelles technologies informatiques dans les pratiques pédagogiques notamment par l'utilisation d'une plateforme de communication.
- Au 3e degré : mise en pratique de l'apprentissage dans le cadre du Travail de Fin d'Etudes (TFE) et dans la perspective de l'enseignement supérieur.

---

<sup>2</sup> Article 9,7° du Décret « Missions »

<sup>3</sup> Programme européen qui subventionne les échanges entre écoles.

<sup>4</sup> AFS = American Field Service      WEP = World Exchange Program

<sup>5</sup> Livret de compétences portant sur l'éducation aux Technologies de l'Information et de la Communication avec certification de la maîtrise des compétences minimales définies par la Communauté Française.

## **F. Un lieu d'ouverture à la citoyenneté et au respect de l'environnement**

Développer au sein de l'établissement la notion de « **CITOYENNETE RESPONSABLE** ».

Une des missions de l'école est de « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* »<sup>6</sup>.

Pour ce faire, l'école veillera donc à :

- Eduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun des acteurs de la vie scolaire ;
- Favoriser les rencontres et projets citoyens qui ont une valeur éducative (devoir de mémoire, jumelage interscolaire, actions humanitaires et sociales) ;
- Sensibiliser les jeunes au processus démocratique en les rendant acteurs de ces projets (animation des réunions, prise de parole, écoute de l'autre, recherche de consensus, circulation des informations...) et les impliquer dans les lieux d'échanges tels que le Conseil des délégués d'élèves et le Conseil de participation ;
- Sensibiliser la communauté éducative à des démarches citoyennes en matière de respect de l'environnement ;

Ces initiatives écologiques pourront avoir

- comme champs d'application la classe, les lieux communs de l'établissement, mais aussi des lieux extérieurs,
- plusieurs points d'attention : le tri des déchets, les économies d'énergies (papier, chauffage, ...) , les moyens de transport, la problématique climatique.
- des démarches et des approches tantôt disciplinaires tantôt transversales.

## **G. Un lieu d'invitation à vivre les valeurs chrétiennes et humanistes**

Les valeurs chrétiennes et humanistes sont au cœur de la vie au Collège et façonnent notre quotidien.

- Tout en respectant les convictions de tous, diverses invitations à vivre sa Foi seront proposées tout au long de l'année dans les différents degrés (pèlerinage, divers temps d'intériorité, démarches de solidarité, retraites...).

- Les valeurs évangéliques (comme la bienveillance, l'écoute, le respect du plus faible, la fraternité) trouvent leur place dans le quotidien et dans toute relation entre personnes : on veillera à encourager, à être attentif aux plus faibles, à souligner les progrès, à pouvoir faire face à une difficulté, à stimuler la recherche de solutions constructives et respectueuses de chacun.

- Ces valeurs chrétiennes s'inscrivent également dans des projets à caractère humanitaire (Iles de Paix, Marche Télévie, Action Damien, Opération Oranges, repas solidaires, Time for Africa, ...).

## **CONCLUSION**

Le Conseil de Participation procédera annuellement à une évaluation des différentes actions prioritaires. En cas de nécessité, des ajustements interviendront en concertation avec l'équipe éducative et les responsables concernés.

---

<sup>6</sup> Article 6,3° du Décret « Missions »

# PROJET EDUCATIF

Extraits du document : « Mission de l'école chrétienne »

Conseil Général de l'Enseignement Catholique (Janvier 2007)

*Nos écoles chrétiennes ont toutes ou presque un certain âge.*

*Il y a de plus en plus de centenaires.*

*Elles sont comme une tradition, comme des héritages que nous avons reçus, qui nous sont confiés.*

**« Ecole chrétienne, alors deviens ce que tu es ».**

*Les écoles chrétiennes sont des arbres que nous sommes appelés à faire fructifier.*

*De nos jours, ils ne sont plus plantés en terre de chrétienté.*

*Dans un monde bien différent de celui des fondateurs, pour une part au moins, l'école chrétienne est appelée à vivre et à réaliser sa mission<sup>1</sup>.*

## **MISSION DE L'ECOLE CHRETIENNE**

### **Ce que l'homme humanise, Dieu le divinise**

Dans un régime de liberté d'enseignement, l'organisation des écoles s'enrichit de la pluralité des initiatives. C'est ainsi que, dans l'histoire de notre pays, l'Eglise catholique – diocèse, congrégations, paroisses, associations de chrétiens – a offert un service scolaire dans tous les niveaux et formes d'enseignement. Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris, de façons diverses, leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes et la formation des adultes.

Les écoles chrétiennes sont héritières de cette attitude responsable et ne peuvent s'y dérober.

Aujourd'hui, les institutions chrétiennes sont transformées notamment par la reconnaissance de l'autonomie des réalités profanes et par la pluralité des convictions et des cultures qui s'y retrouvent.

Ces transformations amènent les écoles à porter un regard nouveau sur leur identité et leurs options fondamentales.

**Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité** : ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement.

Ce faisant, les communautés chrétiennes se mettent au service de la société et de la jeunesse d'une façon qui leur est propre, comme d'autres organismes publics ou privés le font à leur façon.

La perspective évangélique éclaire cette fonction sociale et lui donne une signification et une dimension nouvelles. Elle s'inscrit dans une histoire : celle des relations de l'homme avec Dieu.

Pour elle, l'homme s'accomplit dans sa relation à Dieu.

L'école chrétienne a donc la conviction qu'elle n'humanise en plénitude qu'en ouvrant à Dieu et au Christ. **La mission de l'école chrétienne est ainsi une vocation toujours à remplir.**

<sup>1</sup> Aloys JOUSTEN, Evêque de Liège

## **AU SERVICE DE L'HOMME ...**

### **L'école chrétienne éduque en enseignant...**

L'école chrétienne, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif.

Elle se propose d'abord de **développer la personnalité tout entière de l'élève**. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, **elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité**, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture : artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille ; elle le considère dans sa singularité. **Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.**

**L'école vise également à former le citoyen** de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

**L'école veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion** dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence.

**Cette action, l'école chrétienne la met en œuvre** comme toute institution scolaire.

- Les **élèves et étudiants** sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et forment peu à peu leur projet personnel.
- Les **parents** sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.
- Les **organiseurs**, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.
- Les **directions** animent le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans leur école. A cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.
- Les **membres du personnel d'enseignement et d'éducation, le personnel des Centre PMS**, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.
- Les **membres du personnel administratif et ouvrier** contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

## **... A LA LUMIERE DE L'EVANGILE**

### **... L'école chrétienne évangélise en éduquant**

En créant et en soutenant des écoles, la communauté chrétienne assume sa part du service à la société. En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, elle travaille à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée.



La relation pédagogique que l'école chrétienne met en œuvre trouve par là une dimension nouvelle : elle s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu, tel que Jésus nous l'a fait connaître.

A ce titre, **elle promeut dans sa démarche éducative des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité**, notamment : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité. **Elle se veut particulièrement attentive aux plus démunis.**

Ces valeurs humaines, Jésus, suivi par ses témoins, les a assumées de façon radicale et leur a donné, jusqu'à travers sa mort et par sa résurrection, une force et un éclat particuliers.

**L'école chrétienne a mission d'annoncer la Bonne Nouvelle du Christ.** A cette fin, **elle entretient vivante la mémoire de l'évènement fondateur**, toujours actuel : **la vie, la passion, la résurrection de Jésus-Christ. Elle en témoigne par ses actes.** Cet évènement est capable d'éclairer le sens que chacun cherche à donner sa vie, personnelle et collective. L'école chrétienne trouve ainsi sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu'en a gardés la tradition vivante de l'Eglise. Elle a donc la conviction qu'elle n'éduque pleinement qu'en évangélisant.

**L'école chrétienne offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus**, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Evangile.

**Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner**, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Les valeurs humaines et évangéliques trouvent encore leur forme concrète **dans l'organisation scolaire et dans la façon de vivre les relations entre les personnes.**

**La qualité du cours de religion** contribue grandement à cette même fin, Surtout s'il est soutenu par l'éducation de la famille et de la paroisse. Il questionne la vie, il est questionné par elle.

Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, **l'école chrétienne s'oblige en outre à offrir des lieux et des temps de ressourcement**, de prière véritable, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage où peut s'apprendre avec les mots et les gestes, le sens de la foi.

L'école chrétienne accueille volontiers celles et ceux qui se présentent à elle ; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause : chrétiens et fidèles d'autres religions, croyants et non croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Eglise. **Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école.**

L'école chrétienne traite celles et ceux qu'elle accueille dans le plus grand **respect de leur liberté de conscience** en s'interdisant toute manipulation ou violence morale.

**La mission d'Eglise de l'école, comme sa fonction sociale, est l'affaire de toute la communauté éducative.** L'école chrétienne est une communauté de vie ; elle entretient des liens avec l'ensemble de la communauté chrétienne.

- Les organisateurs sont les **garants** de cette mission, les directions **promeuvent**, les familles en sont bien informées et sont **invitées à la soutenir** et à y participer.
- Les membres du personnel de l'établissement **collaborent** loyalement au projet selon la tâche propre à chacun. Pour poursuivre ensemble une action cohérente, ils ont à cœur de faire vivre, dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe. Chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui.
- Une équipe pastorale **animera** le projet chrétien de l'école en veillant à garder vivante la mémoire chrétienne comme d'un évènement toujours présent. Elle devra pouvoir compter sur la sympathie des collègues et le soutien actif de la direction.

***Dans le projet de l'école catholique chaque personne a sa place. Vous avez aussi la votre !***

# PROJET PEDAGOGIQUE DE LA FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

Avenue Mounier, 100 - 1200 BRUXELLES

## L'ECOLE

### ► *l'école, lieu de savoir et d'héritage...*

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du **rapport au savoir et à l'apprentissage**. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de **liberté** et **sens possible** de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

### ► *l'école, lieu de sens ...*

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur **contexte** et leur **histoire** et situées dans le **système** dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

### ► *l'école, instrument d'insertion ...*

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement **actualisés**. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les **technologies nouvelles** –notamment de communication-, la pratique adéquate du **stage** ou de **l'alternance** seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

## LES ENSEIGNANTS

### ► *par des enseignants reconnus*

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le *comme acteurs essentiels* projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école **de réels acteurs politiques de la société**. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée,

participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

► *par des enseignants qui analysent ce qui change dans leur fonction et dans l'apprentissage et en tirent les conséquences*

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

► *par des enseignants qui peuvent bénéficier d'une formation continue et de temps d'échanges*

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

## L'ÉLÈVE

► *pour un élève autonome, qui dialogue et s'exprime...*

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'**autonomie** de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un **jugement personnel** ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au **questionnement**, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une **interaction constante** avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la **langue d'enseignement**, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

► *pour un élève reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite...*

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socio-culturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. **La bonne méthode est plurielle** : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de **standardisation des objectifs et des compétences** évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

- *pour un élève orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société...*

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs – enseignants et apprenants solidaires – devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'**orientation** de l'élève et la maturation de son **projet personnel**, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'**égalité des chances** en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats. Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais "démunis économiques" et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

Il conviendra en outre d'aborder le public de l'enseignement spécialisé avec toute la différenciation nécessaire sur le plan pédagogique. Tout sera mis en œuvre à tout niveau pour intégrer le jeune scolarité, socialement et, chaque fois que possible, pour le préparer à une profession.

## LA SOCIÉTÉ

- *vers une société solidaire*

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de **coopération** et de **solidarité**, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

- *vers une société qui valorise*

Là aussi le **respect des différences**, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

- *vers une société de citoyens*

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le **refus de la violence** et une progressive intériorisation de la **loi**. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son **apprentissage de la citoyenneté adulte**. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.